

## COMMUNIQUE DE PRESSE

**L'utilisation du 2-méthylloxolane, solvant issu du végétal, vient d'être autorisée en Europe pour la fabrication d'ingrédients alimentaires, en remplacement de l'hexane, issu du pétrole**

**Le Groupe Minafin est heureux d'annoncer la modification de la Directive 2009/32/CE par le Parlement Européen et le Conseil : le 2-méthylloxolane a été ajouté à la liste des auxiliaires technologiques autorisés pour la fabrication des ingrédients alimentaires**

**Dunkerque – 9 février 2023** - Le 2-méthylloxolane est un solvant biosourcé innovant pour l'extraction des huiles, des protéines végétales et des ingrédients naturels. **Il est produit à partir de co-produits agricoles** comme la bagasse de canne à sucre et **ne rentre pas en concurrence avec la production alimentaire**. Les huiles, les protéines et les arômes naturels sont utilisés dans tous les domaines, de l'alimentation humaine et animale, aux médicaments, en passant par les cosmétiques. **La méthode d'extraction de référence actuelle repose sur l'utilisation d'une essence issue du pétrole, l'hexane**, récemment reclassée par l'ECHA, l'Agence Européenne des produits chimiques, **comme un neurotoxique prouvé pour l'homme**. L'autorisation de l'utilisation de l'hexane est ancienne et se fonde sur des études datant de plus de 30 ans, qui sont très en dessous du niveau d'exigence actuel des agences de sécurité alimentaire. Cette autorisation n'a jamais fait l'objet d'une vérification par l'EFSA (European Food Safety Agency) à la lumière des dernières données toxicologiques disponibles.

**A contrario, le dossier d'autorisation du méthylloxolane repose sur des études récentes** et a fait l'objet d'une revue complète de l'EFSA qui a conclu en mars 2022 que le méthylloxolane pouvait être utilisé de façon sûre pour la production alimentaire.

**Le méthylloxolane est la première alternative à l'hexane issue à 100% de carbone végétal.**

L'inscription de cette nouvelle solution dans la législation européenne va permettre à tous les acteurs de l'extraction végétale de développer pour leurs clients des ingrédients plus sûrs et plus respectueux de l'environnement.

**"Nous nous réjouissons de cette modification. Le méthylloxolane offre une nouvelle solution alternative à l'hexane, complémentaire des solutions existantes**, le CO<sub>2</sub> supercritique et l'extraction à l'éthanol chaud. Son avantage : il permet de réutiliser les usines initialement conçues pour extraire avec de l'hexane, moyennant des modifications limitées. Notre objectif est maintenant d'accompagner les producteurs d'huiles alimentaires et ingrédients naturels, à abandonner progressivement l'utilisation de l'hexane et ainsi réduire l'exposition à ce produit toxique de la population générale. **« Ensemble, nous contribuerons à préserver notre santé et notre planète »** déclare Laurence Jacques, Directrice Générale EcoXtract®.

### **A propos d'EcoXtract®**

EcoXtract® est une solution technologique basée sur un solvant d'extraction composé de carbone 100% végétal, recyclable et dont l'innocuité a été prouvée et vérifiée par l'EFSA en 2022 - le méthylolane. Celui-ci combine respect de la santé, de l'environnement et performances. EcoXtract® a un haut potentiel dans l'extraction des huiles, des protéines d'origine végétale et des molécules lipophiles naturelles, en remplacement de l'hexane, un produit pétrochimique neurotoxique pour l'homme, qui est encore aujourd'hui la solution de référence pour l'extraction alimentaire et cosmétique.. Pour plus d'informations, visitez le site <https://ecoxtract.com/>.

### **A propos du projet EcoXtract®**

Le projet EcoXtract® - Délivrer un nouveau système d'extraction d'huile et de protéines végétales efficace et biosourcé - reçoit un financement du programme de recherche et d'innovation Horizon 2020 de l'Union européenne sous le numéro de convention de subvention 970931. Visitez le site <https://cordis.europa.eu/project/id/970931/fr>

### **A propos du projet EcoXtract® Proteines**

Développé en collaboration avec INRAE et Avignon Université, le projet EcoXtract®-Proteines a été sélectionné par le programme Investissements d'Avenir de l'ADEME pour recevoir un financement total de 4,8 M€. Il vise à offrir une solution d'extraction sûre et 100% issue du végétal pour la production de protéines dégraissées destinées à l'alimentation humaine et animale.

### **A propos du Groupe Minafin**

Le groupe Minafin est un leader dans le développement et la production de chimie fine avec trois secteurs d'activité principaux : La chimie de la santé, la chimie verte et la chimie d'exception. Le groupe dispose de six sites industriels en Europe et en Amérique du Nord. Il compte parmi ses clients des industriels pharmaceutiques, des acteurs dans les sciences de la vie et de l'industrie chimique à haute valeur ajoutée pour des applications de haute technologie. Il leur fournit une gamme de procédés propriétaires, une fabrication à façon, de la R&D, des services analytiques et réglementaires, ainsi que des formulations. Minafin investit de manière importante en R&D pour créer de la valeur pour ses clients, avec une spécialisation dans les innovations et les solutions écologiques qui apportent un avantage concurrentiel et durable. Ses capacités industrielles sont réparties dans neuf centre de profits : Minakem CDMO, Minakem Generics, Pennakem, Minasolve, EcoXtract, Minascent et Pressure Chemicals, qui ont généré plus de 290 M€ de chiffre d'affaires en 2022. Société créée en 2004, le siège social de Minafin est situé en Belgique et le groupe compte plus de 900 collaborateurs.

### **Contact media**

Kim.vandevoorde@ecoxtract.com